


Ingré Contact n°231
Février 2026

Directeur de la Publication
Christian DUMAS, Maire d'Ingré

Coordination : Anne LE BIHAN

Conception/Mise en page
Stéphanie LAUDAT-BONGRAND

Impression : Mairie d'Ingré
Tirage 4 600 exemplaires

Distribution : Mairie d'Ingré

Dépôt légal à parution
Mairie d'Ingré - 45140 INGRÉ
Tél. : 02 38 22 85 22
Site : www.ingre.fr

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Afin de mieux répondre à vos attentes, le Maire vous reçoit sur rendez-vous. C'est aussi le cas des Adjoints et des Conseillers Municipaux délégués, pour leur délégation.

Vous pouvez les rencontrer en contactant le Secrétariat du Maire au 02 38 22 85 31 pour convenir d'une date et d'un horaire.

Vous avez aussi la possibilité de transmettre un mail aux élus sur l'adresse : secretariat.mairie@ingre.fr

NUMÉROS UTILES WEEK-END

Dépannage Gaz 0 800 47 33 33
Dépannage Électricité 09 72 67 50 45

Mairie Élu-e d'astreinte 06 85 03 54 22
Joignable **en cas d'urgence** les nuits de 18h à 8h et le week-end du vendredi 17h au lundi 8h.

Police 17 ou 112 - Samu 15 ou 112 - Pompiers 18 ou 112



> AGENDA / INFOS ASSOCIATIONS

Dimanche 15 février : chasse au vol avec plusieurs rapaces dans la plaine d'Ingré, Ouverte au public : rendez-vous à 9 h, salle associative du parc du château de Bel Air. Commentaires puis chasse sur le terrain : munissez-vous de bottes et vêtements chauds.
Chasse et Protection de la Nature d'Ingré
Tél. : 06 16 58 32 77

La Gymnastique Volontaire d'Ingré organise un stage de Danse en Ligne le **mardi 17 février** à la salle des fêtes Jean Zay.
- débutants de 18h30 à 20h
- novices et intermédiaires 20h15 21h45 6€ par personne pour 1h1/2 et 10€ pour 2 stages. Prévoir une petite bouteille d'eau. Inscription auprès de **Maria Elena au 06 70 14 16 16 / maria.elena@aliceadsl.fr**
Amateurs de musique et de danse, n'hésitez pas à vous inscrire.

L'association PHOSPHENE vous souhaite une belle année créative et vous propose des stages ARTS PLASTIQUES toute l'année à l'Espace culturel Lionel Boutrouche. Les premiers auront lieu en février 2026.
Stage PAPIER COLLÉ - Mardi 17 février et mercredi 18 février de 14h à 17h animé par l'artiste Lelia LOUNY .

Stage AQUARELLE - Samedi 28 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (prévoir pique-nique) animé par l'artiste Philippe IUNK
Renseignements et inscriptions de préférence par mail : contact@ateliers-phosphene.com
Téléphone phosphène : 06 81 82 01 85 - Anita. site : ateliers-phosphene.com

La troupe des branquignols de l'association Ingré Retraite Active vous donne rendez-vous à la salle des fêtes Jean Zay.

Vendredi 20 février à 20h30, **samedi 21 février** à 14h30 et **dimanche 22 février** à 14h30. Buvette sur place - Entrée 7€ (*flyer dans l'Ingré Contact de février*)

Canis Club : concours mondioring le **même** samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars sur le terrain rue de la Driotte.

Ingré Boxing Club : venez découvrir la Savate Boxe Française, discipline poings pieds adaptée à toutes et tous. Cours jeunes : mercredi de 19h à 20h30 (jeunes nés de 2011 à 2014) Cours adultes : vendredi de 19h45 à 21h45 (nés en 2010 et avant)
Contacts : Frédéric au 06 87 06 99 57 Patrick au 06 82 55 55 86.

L'association CYBERTROC vous propose 2 formations gratuites sur le mois de février. « comment passer de windows 10 à 11 sur n'importe quel PC » et « la sécurité informatique ». Consultez le détail sur le site <http://cybertroc.ingre.free.fr>

Association Familiale d'Ingré et Jumeaux et plus 45 : 8 mars, vide-dressing, vêtements, puériculture, jouets, livres, petite décoration à la salle des fêtes Jean Zay. Vente de 9h30 à 15h. Installation de 8h30 à 9h30. TARIFS pour une table. Adhérents habitant Ingré : 2 €. Non-adhérents habitant Ingré : 4€. Extérieurs : 6€ (priorité aux adhérents des associations organisatrices).
Renseignements et inscriptions
Au 06 08 55 95 14 - president.afi@gmail.com ou au 07 81 96 48 02 - assojumeaux45@free.fr



LAPACRETE
Le jardin partagé biologique d'Ingré
9 rue du Val d'Orléans - www.lapacrete.asso.fr
elle-pousse@lapacrete.aposte.net
facebook : <https://www.facebook.com/apacrete>

Rejoignez-nous au jardin pour échanger conseils, graines et plantes en toute convivialité. Le jardin partagé biologique est ouvert toute l'année : visite sur demande. Des jardiniers sont présents les mardis, jeudis **après-midi** (horaire d'hiver) de 14h à 16h : vous pouvez vous arrêter en passant. Le samedi les ateliers ont toujours lieu de 10h à 12h avec participation de 2€ pour les non-adhérents.

Les Ingréen.nes qui ne connaissent pas le **Jardin Partagé Biologique d'Ingré** pourront le découvrir lors de la fête Anniversaire de nos 20 ans le **samedi 13 juin de 14h à 18h**.

Vendredi 6 février de 14h30 à 15h30 : réunion de préparation des 20 ans de l'Apacrete.

Samedi 7 février de 10h à 12h : plantation de fèves et féveroles.

Samedi 14 février de 10h à 12h : plantation ail, oignons, échalotes.

Samedi 21 février de 10h à 12h : taille de la vigne ouverte à tous pour découvrir la technique (sauf si il gèle !).

Samedi 28 février de 10h à 12h : suite taille de la vigne.

A noter samedi 21 mars de 9h à 16h avec repas partagé : journée travaux de printemps ouverte à tous.

« INVITATION »

Nous recherchons maintenant tous vos souvenirs, photos, affiches de publicité autour **des moyens de locomotion** au cours des décennies passées : vélo, solex, mobylette, tous types de véhicules (tourisme, utilitaire, camion, tracteur etc.), circulant sur Ingré, l'Ouest d'Orléans, en Beauce et aux alentours.

Si vous avez des documents sur les mécaniciens d'Ingré, les marchands de cycles ou réparateurs de vélos, etc. merci de nous les transmettre pour les scanner avant de vous les rendre.

De nouvelles idées germent : retrouver des photos et textes sur les années collège et lycée à Ingré et aussi connaître les parcours des uns-nes et des autres avant l'existence du 1^{er} collège à Ingré et du lycée Maurice Génevoix. A vos tiroirs et à vos plumes !

Non aux Addictions : Association d'aide aux personnes ayant une ou plusieurs addictions. Groupes de Parole.
Contact : Aline MORIN - Tél. 06 18 02 11 45
Mail : nonauxaddictions@gmail.com
Page facebook : Non aux addictions
Le groupe de parole d'Ingré se tient le 4^{eme} vendredi du mois, salle Guy Poulin à 20h.

Nous vous invitons :
- à notre soirée débat le 2 mars à 19h, salle des fêtes Jean Zay, sur la qualité de l'eau au robinet. Où en sommes-nous sur l'ouest d'Orléans ? Quels impacts de la pollution de l'eau potable sur la santé de nos enfants ? Quelles solutions, quels projets portés par les élus de la métropole ? Interventions de spécialistes (*flyer à l'intérieur de cet Ingré Contact*).

- à profiter de notre regroupement d'achats de produits alimentaires bio et locaux. Commande du 16 au 22 mars. Distribution : jeudi 2 avril.
- à l'accueil au jardin au naturel, situé entre le collège et le lycée, les vendredis de 16h à 18h ou sur demande
- à consulter notre site que nous réactualisons : ingreformes2030.wixsite.com/io2030
Facebook : [ingreformes2030](https://www.facebook.com/ingreformes2030)
Mail : ingreformes2030@gmail.com
Tél : 07 45 06 80 88

INGRÉ CONTACT

NUMÉRO 231
FÉVRIER 2026



Attention, la date limite approche ! L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au **vendredi 6 février**, ne perdez pas de temps. Vous pouvez vous rendre sur le site internet du service public, ou vous rendre directement à l'accueil de la Mairie.

Vous êtes absent le jour des scrutins ? Vous pouvez donner procuration à quelqu'un de confiance qui se rendra dans votre bureau de vote le jour du scrutin. Renseignements sur le site de la Ville.

Si vous souhaitez participer à la tenue d'un bureau de vote en tant qu'assesseur, vous pouvez transmettre vos coordonnées au service élections (elections@ingre.fr) qui reviendra vers vous en amont des élections pour vous informer des modalités d'organisation.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site de la ville ou auprès de l'Accueil unique de la Mairie situé avenue de la Grenaudière (02 38 22 85 22).



www.ingre.fr // Ville d'Ingré

Collecte de produits d'hygiène
Du 19 janvier au 19 juin 2026



Ingré Solidaire pour les plus démunis

La Ville d'Ingré, en collaboration avec Yves BODARD, travailleur social, organise une collecte de produits d'hygiène sur les lieux de collecte suivants : Espace Culturel Lionel Boutrouche, Carrefour Market, Accueil Unique de la Mairie, Bibliothèque, Accueil de Loisirs Gabriel Pahaut, Périscolaire du Moulin.

Merci de privilégier les produits neufs et non usagés suivants : savon, dentifrice, shampoing, gel douche, déodorant, brosse à dents, eau de toilette, vernis à ongles, rasoir et mousse à raser.

« La Maraude du Colibri » les distribuera ensuite dans l'ensemble de l'agglomération orléanaise aux plus démunis.

Mairie d'Ingré
14, place de la Mairie
BP 57031 - 45140 Ingré
Tél. : 02 38 22 85 22

Ville d'Ingré
www.ingre.fr ville d'ingré

LE DÉMARCHEAGE

ATTENTION au démarchage FRAUDULEUX

Par définition, le **démarchage à domicile** consiste à solliciter un client dans un lieu qui n'est habituellement pas destiné au commerce pour lui vendre des produits ou services (domicile, lieu de travail, pendant un voyage touristique, ...).

Le vendeur à domicile joue le rôle d'**intermédiaire** entre le client-consommateur et l'entreprise de vente directe dont il distribue les produits.

Lors de la conclusion du bon de commande, le vendeur à domicile doit remettre à son client un **exemplaire daté du contrat** sur un support durable. Le contrat doit être **signé par les 2 parties**.

Le vendeur à domicile **ne peut recevoir aucun paiement** ou aucune contrepartie de la part du client avant l'expiration d'un **délai de 7 jours**, à compter de la conclusion du contrat, sauf dans les cas suivants :

> Abonnement à un journal consacré à l'information politique (quotidien, mensuel ou bimensuel).

> Contrat ayant pour objet la fourniture de services à la personne (conclu avec un organisme agréé).

> Contrat conclu au cours d'une réunion organisée par le vendeur à son domicile ou au domicile d'un client.

> Contrat ayant pour objet des travaux de réparation à réaliser en urgence au domicile du client à sa demande.

Rétractation : Le droit de rétractation permet au client **d'annuler le contrat dans un délai de 14 jours**, sans avoir à justifier sa décision et sans supporter d'autres coûts (hormis d'éventuels frais de retour). Le délai court à **compter du lendemain** de la réception du bien ou de la conclusion du contrat pour les prestations de services.

Toutefois, certains produits ou prestations **ne sont pas soumis au droit de rétractation** et ne peuvent donc pas être remboursés.

C'est notamment le cas des produits suivants :

> Produit personnalisé : il a été confectionné spécialement pour le client (du sur-mesure par exemple).

> Produit susceptible de se détériorer rapidement.
> CD, DVD ou logiciel informatique s'il a été descellé par le client.
> Produit qui a été descellé par le client après la livraison et qui ne peut pas être renvoyé pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.
> Journaux, périodiques ou magazines (sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications).
> Prestation de service d'hébergement, transport de biens, location de voiture, restauration ou activité de loisirs fournie à une date déterminée.
> Travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du client et expressément sollicités par lui.
> Prestation de service pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation, à condition que le consommateur ait donné son accord préalable et ait renoncé à l'exercice de son droit de rétractation. Le vendeur doit aussi respecter le délai de 7 jours, spécifique à la vente à domicile, durant lequel il ne peut effectuer aucune prestation et ne recevoir aucun paiement.
> Contenu numérique sans support matériel dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation, à condition que le client ait donné son accord préalable et ait renoncé à l'exercice de son droit de rétractation.

Conclusion : Le démarchage est encadré par la loi, et rien n'interdit à quelqu'un de venir vous proposer de la vente à domicile.

Pour se protéger efficacement, voici quelques conseils pratiques :

> Vérifier l'authenticité du démarcheur (carte professionnelle et nombres de personnes).
> Demander un devis (ne rien signer sans avoir le devis en main).
> Refuser les paiements immédiats (pas de liquide, pas de chèque surtout antidaté).
> Appeler l'organisme concerné (si vous avez un doute, appeler l'organisme auquel est rattaché le démarcheur).
> Appeler la mairie, la police municipale, la police nationale.

Ces mesures simples peuvent vous aider à éviter les arnaques et à protéger vos biens.



Retrouvez le programme complet de l'agenda culturel dans le Livret Culturel - Réservez en ligne sur www.ingre.fr



PACT
PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE TERRITOIRE



Recevez notre newsletter afin de ne rater aucun spectacle, allez sur : <https://www.ingre.fr/culture/billetterie-programmation-culturelle>

Retrouvez-nous sur Facebook > Suivre la page « Quoi de neuf ? La culture à Ingré »

Section théâtre adultes du CMPJM

La troupe des Démasqués reviendra sur scène à partir de fin janvier pour 2 week-ends. Les comédiens interpréteront « Trop bons Trop cons » une comédie de Pascaline Terrien.

Salle des Fêtes Jean Zay

Vendredis 30 Janvier et 06 Février à 20h30

Samedis 31 Janvier et 07 Février à 20h30

Dimanches 01 Février et 08 Février à 14h30

Réervations via HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/cercle-municipal-postscolaire-jean-mace>

Permanences hall Espace culturel Lionel Boutrouche : le samedi 24 janvier de 10h à 12h et le mardi 03 février de 18h à 20h.

Pour tout renseignement : Pascal Réau 06 30 24 28 22



Mardi 10 février - 18h30 - Salle des fêtes Jean Zay
Conférence-opéra : Clément Joubert présente « La Belle Hélène »

La Fabrique Opéra Val de Loire
Gratuit, sur réservation - Tout public

Pour sa onzième édition, La fabrique Opéra Val de Loire collabore avec Jean-Michel Fournereau qui mettra en scène cet opéra bouffe en mars.

Vendredi 13 février - 20h30

Salle des fêtes Jean Zay

« Plateau Stand Up » - Orléans Comedy

Tarifs 12 € / 8 € - A partir de 16 ans

Le stand up à la télé c'est bien, en vrai c'est mieux ! Découvreur de talents, l'Orléans Comedy c'est près de 100 humoristes dévoilés au public chaque année. Pour la première fois, le concept se délocalise à Ingré avec un plateau surprise.

Une seule certitude, il y aura du niveau, car parmi leurs artistes certains jouent sur des plateaux reconnus tels que le Jamel Comedy Club, le Barbes Comedy club, le Panam art café,... Certains ont même fait des sketches au Montreux festival !

La promesse d'un moment euphorique dans une ambiance bienveillante.

Billetterie sur www.ingre.fr



Conte participatif
Mercredi 18 février - 15h30
« Le vent des continents »

Compagnie Des Elles et des Ils
Espace Culturel Lionel Boutrouche - Hall Roger Toulouse - Gratuit, entrée libre dans la limite des places disponibles - Tout public dès 8 ans

Cristéo, conteur voyageur, vous embarque pour un périple initiatique à travers les six continents. À dix-huit ans, il quitte son village pour parcourir l'Afrique, l'Europe, l'Asie, l'Amérique, l'Océanie et même l'Antarctique. À chaque escale, des rencontres inattendues, des récits étonnantes, des traditions bouleversantes...

Ce moment suspendu est une invitation à rompre avec le quotidien, à douter de l'évidence, à questionner nos certitudes, pour mieux s'imprégner de la richesse et de la beauté du monde. Un voyage en contes à vivre en famille.

Avec Christophe Duros



Dans 11 communes de la métropole orléanaise, Festiv'Elles revient pour une nouvelle édition de mise en lumière des droits des femmes, de leur place dans l'espace public, de leur prise en compte dans la société, à travers le domaine artistique. Le festival offre des spectacles de théâtre ou de chansons, projection cinématographique, expositions, rencontres et ateliers qui jalonnent alors le mois de mars. (flyer à l'intérieur de cet Ingré Contact).



INGRÉ CONTACT N°231-FÉVRIER 2026

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Mardi 27 janvier - 19h

Mardi 3 mars - 19h

Salle Guy Durand

Distribution du Prochain Ingré Contact n°232 MARS 2026
À partir du 23 février 2026



INFORMATIONS À DESTINATION DES SENIORS ET DES RETRAITÉS INGRÉENS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
La culture pour tous les goûts !

Les rendez-vous de votre bibliothèque

LES PTITS BOUTS D'HISTOIRES : A la découverte de lectures, comptines et jeux de doigts, pour les « tout-petits ». Le mercredi 11 février à 9h15. Animation pour les 0-3 ans. Gratuit, sur inscription.

L'HEURE DU JEU : Des jeux de société à partager en famille ou entre amis. Les mardis 17 et 24 février de 15h à 18h. Animation pour tous. Gratuit, sans réservation.

Informations et inscriptions au 02 38 22 85 13 ou à l'adresse bib-municipale@ingre.fr

> INFOS SERVICES MUNICIPAUX

Ressources Humaines - Stages

Pour toute demande de stage ou signature de convention, l'accueil au service des Ressources Humaines est ouvert les mardi, mercredi et jeudi, de 13h30 à 17h. Merci de vous présenter uniquement sur ces créneaux.

L'accueil de la Mairie est situé avenue de la Grenaudière (face au Crédit Mutuel), joignable au 02 38 22 85 22 et ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Cimetière : Certaines concessions arrivent à expiration cette année. Afin de procéder au renouvellement, vous pouvez contacter le service de l'état civil au 02 38 22 85 22.

Recensement : Si vous avez atteint l'âge de 16 ans, pensez à vous faire recenser. Renseignements auprès de l'accueil de la Mairie : 02 38 22 85 22 ou directement à l'accueil situé avenue de la Grenaudière.

Relevé des compteurs d'eau 2026 et déploiement de la télérègle



À partir de mars 2026, la campagne de relevés des compteurs d'eau débutera. Selon le mode de relevé de votre compteur (manuel ou télérègle), les modalités pratiques ne seront pas les mêmes selon les communes. En parallèle, le déploiement de la télérègle se poursuit.

Concernant Ingré : Relevé manuel effectué par des agents de L'eau d'Orléans Métropole du 23 mars 2026 au 24 avril 2026.

Les agents de L'eau d'Orléans Métropole ont des cartes professionnelles qu'ils vous présenteront.

Pour plus d'information, vous pouvez les contacter au 02 38 78 49 49 ou par mail infos.eau@orleans-metropole.fr



Information Centre Municipal de Santé

A compter du 1^{er} février, deux nouvelles gynécologues salariées viendront compléter l'offre de soins au Centre Municipal de Santé en proposant des consultations de suivi gynécologique. Les consultations auront lieu les mardis après-midi, mercredi matin et jeudi matin. Prise de rendez-vous uniquement auprès du secrétariat au 02 38 22 85 28.

Mercredi 11 février : Après-midi « Crêpes » (préparées par les retraités.es) - Intergénérationnel avec l'école Municipale de Sports au Gymnase de la Coudraye à 14h. **Impérativement sur coupon d'inscription** en précisant à remettre à Sophie TOULON - Annexe 2 - Rue de l'école Maternelle aux PERMANENCES suivantes : jeudi 29 janvier, lundi 2, mardi 3 et jeudi 5 février de 14h à 17h. **Merci de respecter les jours et heures des permanences.**

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE en dehors de ces permanences ainsi que les dépôts dans les boîtes aux lettres de la Mairie.

Jeudi 12 février : Diffusion du film « 600 kilos d'or pur » de Eric Besnard avec Clovis Cornillac, Audrey Dana, Patrick Chesnais. Salle des fêtes Jean Zay à 14h30.

« Un groupe d'aventuriers entreprend de faire le casse d'une mine d'or au cœur de la Guyane. Mais l'opération ne se passe pas comme prévu, et, lors de leur fuite, leur hélicoptère doit se poser en catastrophe au milieu de la jungle. Ils ont mis la main sur six cents kilos d'or... mais doivent maintenant les porter sur leurs dos dans un milieu très hostile. Le butin devient fardeau. Les sept fuyards, cinq hommes, deux femmes, s'enfoncent dans la jungle. Le climat, les insectes, la fatigue, la menace des poursuivants... Tout concourt à rendre leur longue marche impossible. La forêt semble devoir se refermer sur eux. Et la cohésion du groupe est rongée par la fièvre de l'or... ».

Pour les personnes âgées de 70 ans et plus qui viennent d'emménager sur la commune et ou qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales, merci de bien vouloir venir vous faire inscrire sur la liste des seniors auprès de Sophie TOULON 02 38 22 85 08.

> INFOS JEUNESSE

Recrutement d'animateurs pour les vacances de printemps

Les dossiers de candidatures 2025-2026, disponibles sur le site internet, au service Jeunesse ou à l'accueil unique sont à redonner au service Jeunesse au plus tard vendredi 27 février.

Date à retenir : Astro Carnaval le 7 mars ! Plus d'infos dans le prochain Ingré Contact.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES MATERNELLES INGRÉ RENTRÉE SEPTEMBRE 2026 (depuis le 12 janvier)

Écoles Maternelles d'Ingré - Émilie Carles - Le Moulin

Pour l'obtention du certificat de préinscription scolaire, se présenter au service Éducation - Mairie annexe 1 - rue de l'école maternelle du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h avec le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de gaz/électricité/téléphone fixe, quittance de loyer, attestation CAF).

Pour l'école se munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat de préinscription scolaire délivré par le service Education.

Renseignements : service Éducation 02 38 22 85 25 et sur www.ingre.fr



Repair'Café le 1^{er} samedi du mois. Votre prochain rendez-vous samedi 7 février de 14h à 17h, salle Guy Poulin.

Un de vos petits appareils d'électroménager est en panne, ne le jetez pas, il est sans doute réparable ! Venez consulter les experts du Repair'Café (1 seul appareil à la fois). Ils vous feront le diagnostic et essaieront de lui redonner vie... Et tout cela dans un esprit de convivialité et de bonne humeur !

Modification du code de la route pour les éclairages supplémentaires de vélos et trottinettes

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE.

Eclairages obligatoires : feu avant blanc non clignotant, feu arrière rouge non clignotant, catadioptre avant blanc, catadioptre arrière rouge, catadioptrès pédales et roues orange.

Sur ces engins ou portés par les conducteurs, les éclairages suivants sont possibles mais facultatifs : feux de position avant-blanc et arrière-rouge non clignotants, feux de direction (orange clignotants) et d'arrêt-stop (rouge non clignotants). Il est possible de doter les vélos et engins de dispositifs fluorescents ou rétro-réfléchissants latéraux.

Hors agglomération, de nuit ou lorsque la visibilité de jour est insuffisante, **le port d'un gilet haute visibilité est obligatoire** ; il est toutefois fortement recommandé de le porter tout le temps même en agglomération.

Pour les enfants de moins de 12 ans le port du casque est obligatoire à vélo et fortement conseillé à tout âge.

Rappel : la conduite de trottinette électrique est interdite aux moins de 14 ans.

Prendre contact avec la police municipale de n'importe où, 7j/7 et 24h/24.

Un objet perdu, une surveillance de votre résidence pendant vos vacances, rendez-vous sur le portail citoyen : <https://ingre.portalcitoyen.eu/> et aussi sur le site de la ville d'Ingré : www.ingre.fr, rubrique « démarches en ligne ».

Après une authentication via « France connect » ou en créant un compte vous pourrez directement effectuer vos démarches sans vous déplacer.

BONS PLANS Citoyens

Les « Bons plans citoyens » d'Ingré, toujours gratuits, se poursuivent pour aborder les diverses et nombreuses thématiques de la transition écologique. Pour s'inscrire à un atelier, envoyez un mail à : transition.ecologique@ingre.fr avec votre adresse postale, votre numéro de téléphone et l'atelier demandé. Les places étant limitées, la priorité est donnée à ceux qui n'en ont encore jamais bénéficié.

Samedi 14 février - 10h30 → 12h - Confectionner soi-même un baume pour les mains

Partie théorique : la plante à l'état sec. Culture et milieu naturel. Découverte de ses propriétés. Comment extraire les principes actifs de la plante pour l'intégrer dans les cosmétiques ? Découverte des différentes techniques d'extraction à travers les macérats huileux.

Partie pratique : chaque personne confectionne son baume au calendula à base d'ingrédients naturels et BIO.

Mercredi 18 février - 17h → 19h - La main à la pâte.

Apprenez à faire votre pain bio au levain naturel avec les boulanger d'Epis Pop. Pétrissage, façonnage, cuissage... et dégustation ! Vous repartirez avec votre pain chaud et un petit pot de levain pour retenter l'expérience à la maison.

AIDE aux particuliers pour l'acquisition de récupérateurs d'eau

Opération 2026 : bons d'achat d'une valeur de 100€



La ville d'Ingré propose une nouvelle modalité d'accompagnement à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie à l'usage des particuliers pour l'année 2026, sous forme de distribution de bons d'achat de 100 €, **limité à un bon d'achat par logement**, dans le cadre d'un partenariat avec l'enseigne Leroy Merlin d'Ingré.